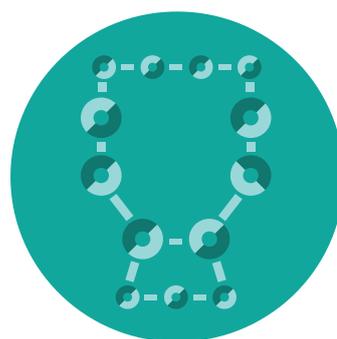


PRIX PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

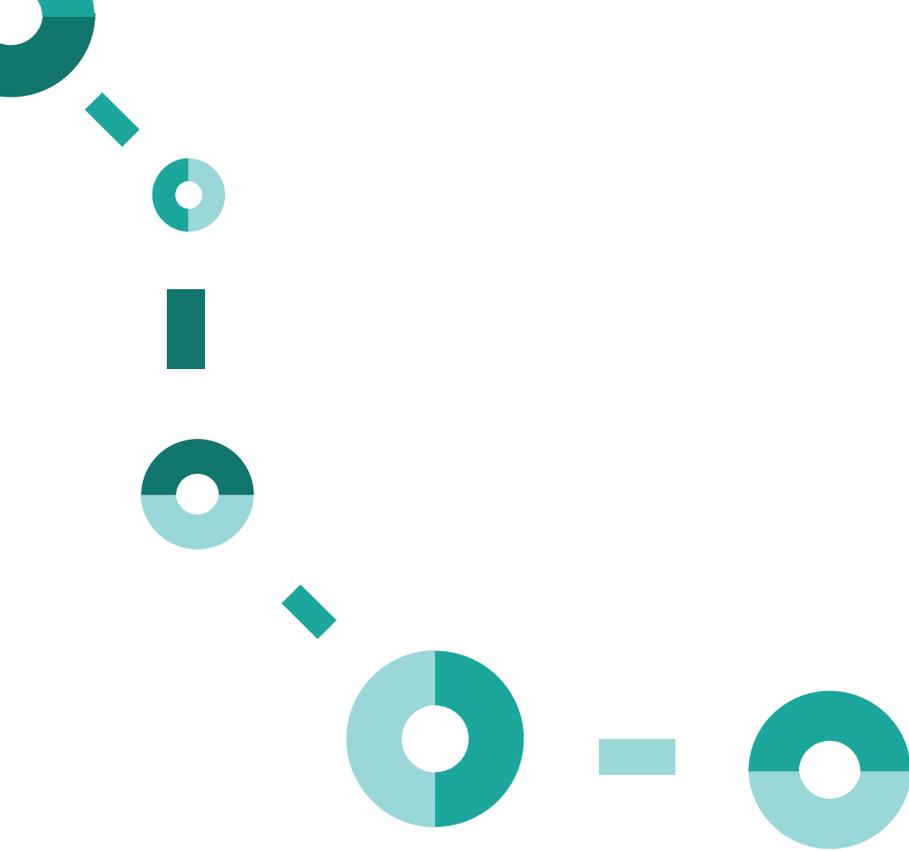
PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE

.....

Recueil des actions 2022



PRIXPREV
Prix Prévention Délinquance



Prix Prévention de la Délinquance (PrixPrev)
Édition 2022 - Prévention de la récidive
Avec le soutien de :



agence nationale
de la cohésion
des territoires



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

PrixPrev 2022 - Recueil des actions ©Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU)

Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU)

10 rue des Montiboefus
75020, Paris
Tel : +33 1 40 64 49 00
ffsu@ffsu.org



www.ffsu.org



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Remerciements | 4 |
| Le mot du FFSU | 5 |
| Les lauréats du Prix Prévention de la récidive | 7 |
| Premier lauréat : Association PRISME | 8 |
| Deuxième lauréat : Union Cépière Robert Monnier (UCRM) | 12 |
| Troisième lauréat : Association Possible | 16 |
| Les autres actions retenues par le jury | 21 |
| Académie de Boxe Toulouse Basso Cambo | 22 |
| Association Angle Interm'aide RTVL | 23 |
| CLSPDR de Valence, ATIGIP et association Proximité | 24 |
| Dans Le Genre Égales | 25 |
| Association Faire | 26 |
| Parquet du Tribunal Judiciaire d'Avesnes sur Helpe | 27 |
| Service de contrôle judiciaire et d'enquêtes - Lille | 28 |
| Ville de Servan | 29 |
| Association Wake Up Café | 30 |

REMERCIEMENTS

Nous adressons des remerciements particuliers aux membres du jury réunis en janvier 2022 à nos côtés :

Hélène Debiève

Cheffe de pôle prévention de la délinquance, Secrétariat général du Comité interministériel de la prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR)

Mohamed Douhane

Chef de projet programme sécurité et tranquillité publique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

Alice Troadec

Chargée des politiques interministérielles et partenariales : prévention de la délinquance, politique de la ville, logement et manifestations nationales de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Anne-Sophie de Lamarzelle

Magistrate et responsable scientifique et de programme de l'Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice

Alain Blanc

Magistrat honoraire et président de l'Association française de criminologie

Elizabeth Johnston

Déléguée générale du Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU)

Nous remercions nos partenaires pour leur soutien à l'organisation de cette édition :

Le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR)

L'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT)

Le Ministère de la Justice

LE MOT DU FFSU

Depuis 14 ans déjà, le Prix Prévention de la Délinquance (PrixPrev) encourage les solutions concrètes en matière de prévention mises en œuvre à tous les niveaux de gouvernance territoriale en France.

Activité phare du Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU), le PrixPrev s'inscrit pleinement dans sa vision équilibrée des politiques de sécurité urbaine, où la prévention, la cohésion sociale et le respect des droits et libertés fondamentales occupent une place primordiale.

Le PrixPrev vise à donner toute sa place à la prévention, en la traitant de manière globale. Il a vocation à donner de la visibilité aux actions de tous les acteurs de la sécurité locale qui contribuent sur le terrain à apporter des solutions concrètes en matière de prévention, d'échanger des expériences et des pratiques, et d'inspirer d'autres acteurs et d'autres territoires.

Le PrixPrev, c'est déjà 14 ans d'histoire et 36 actions primées sur des thématiques aussi variées que la mobilité, l'habitat, la radicalisation violente, les violences intrafamiliales, la cybercriminalité, et bien d'autres.

Cette année, nous avons choisi de travailler sur la thématique de la prévention de la récidive.

La prévention de la récidive est un enjeu prioritaire pour les collectivités territoriales et un enjeu majeur des politiques locales de cohésion sociale.

Prévenir efficacement la récidive implique l'investissement d'une multitude d'acteurs aux côtés des autorités judiciaires, à commencer par les sortants de prison eux-mêmes et la communauté qui les accueille, et notamment les élus. Prévenir durablement la récidive nécessite de sortir du cadre strictement pénal et de proposer des solutions alternatives qui fassent le lien entre la prison et l'extérieur.

Tout délinquant est une personne qui fait partie d'une communauté d'intérêts, de voisinage, de solidarité, de citoyenneté. Favoriser sa réintégration à une communauté de vie permet de réduire les vulnérabilités qui ont pu mener à commettre le délit. Cela passe par le logement, l'accès au travail, la santé, la culture...

Les actions retenues par le jury de cette édition, présentées dans ce recueil, abordent les enjeux de la prévention de la récidive dans leur globalité. Elles touchent

des publics variés (jeunes, femmes, sortants de prison, personnes en réinsertion sociale et professionnelle...). Elles s'incarnent à travers des formats différents (stratégies globales partenariales, projets micro-locaux...). Surtout, elles abordent de nombreuses questions : violences intrafamiliales, trafics de drogues, insertion, et bien d'autres, via un accompagnement global ou bien axé sur un besoin particulier, via des actions individuelles ou collectives à destination d'un large public ou d'un public ciblé.

Complémentaires, les trois actions primées cette année agissent sur le renforcement des capacités psychosociales, l'accompagnement vers une réinsertion socio-professionnelle durable, et la sensibilisation.

Les villes, les associations, les institutions et autres structures derrière ces actions fournissent un travail crucial, qui, nous l'espérons, sera pour nous tous une source d'inspiration, de réflexion, et peut-être de nouveaux partenariats, afin d'en démultiplier et d'en pérenniser collectivement l'impact.

Félicitations aux porteurs de projets pour leur engagement et leur mobilisation ! ■

FAMILLE DE LA
POLICE



L'OFFICIER DE POLICE
JUDICIAIRE



Les lauréats du Prix Prévention de la récidive

FAMILLE DE LA
JUSTICE



AVOCAT



VEILLANT PÉNITENTIER

FORCES
POLICIERES

FORCE
POLICIERE



EDIE

S JURÉS

S & MISSIONS
LES



Premier lauréat.....

Association PRISME

Mieux se connaître pour avancer

Association PRISME

Programme Mieux se connaître pour avancer



Bénéficiaires

Ce programme est ouvert aux personnes détenues, condamnées à une peine en milieu ouvert, notamment TIG ou sortants de prison (dans le cadre de la LSC ou d'un accompagnement dedans-dehors). À ce jour, plus de 470 PPSMJ ont été accompagnées depuis le lancement du projet (2015 en milieu fermé et 2019, en milieu ouvert).

Objectifs

Par le biais de son programme innovant et fondé scientifiquement, Mieux se connaître pour avancer, l'association PRISME vise à renforcer les compétences psychosociales des personnes placées sous main de justice (PPSMJ) afin de leur permettre de répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne, et ainsi faciliter leur insertion et leur désengagement du parcours délinquant. Il permet plus précisément de :

- >> Renforcer les capacités d'adaptation
- >> Améliorer la connaissance de soi
- >> Développer le sentiment de contrôle
- >> Améliorer la qualité des relations sociales
- >> Renforcer le sentiment d'efficacité personnelle
- >> Mettre en valeur le potentiel, accompagner le développement et l'épanouissement

L'existence d'une continuité entre le milieu fermé et le milieu ouvert permet d'éviter les ruptures d'accompagnement, dans une logique de parcours.

Activités

Le choix du format d'accompagnement (collectif et/ou individuel) se fait en fonction des besoins et des disponibilités du participant lors d'un premier entretien.

Fondé sur les théories cognitivo-comportementales, ce programme a pour objectif d'apporter aux participants des outils de compréhension de leur propre fonctionnement cognitif, émotionnel et social, au travers d'un format actif, expérientiel et ludique.

Contact

Elie Lemarchand - Directeur
elie.lemarchand@association-prisme.com

« La santé mentale constitue un socle solide permettant de favoriser la réussite des parcours d'insertion et le désengagement des parcours délinquants »

Interview avec Elie Lemarchand, Directeur de l'Association PRISME



En quoi s'investir pour la prévention de la récidive est-il essentiel pour vous aujourd'hui ?

Le renforcement des compétences psychosociales que nous visons à travers nos actions permet d'atteindre et d'entretenir une santé mentale positive.

Or, nous sommes convaincus que la santé mentale constitue un socle solide permettant de favoriser la réussite des parcours d'insertion et le désengagement des parcours délinquants.

Notre programme *Mieux se connaître pour avancer* souligne alors la pertinence de s'engager à côté des institutions pour développer des réponses aux besoins non couverts et participer ainsi à l'enjeu de la prévention de la récidive.

Quels conseils donneriez-vous pour mettre en œuvre un programme similaire au vôtre ?

Voici quelques recommandations pour la mise en œuvre d'un programme similaire au nôtre :

- Mettre en place une bonne animation des partenariats (sensibilisation, communication, coportage des actions, etc.)
- Garantir l'ancrage territorial de l'action par l'adaptation à ces spécificités ;
- Mobiliser des intervenant(e)s de qualité, formé(e)s aux outils de renforcement des compétences psychosociales et supervisé(e)s sur leurs pratiques.

En quoi postuler au Prix Prev était-il important pour vous ? Que vous apporte le fait d'être lauréat ?

Notre participation au PrixPrev nous permet de faire connaître le renforcement des compétences psychosociales des PPSMJ comme levier d'insertion et de prévention de la récidive, et de faciliter l'essaimage de nos actions et formations sur de nouveaux territoires, permettant

d'atteindre de nouveaux bénéficiaires.

Quelles sont les perspectives de développement de votre programme *Mieux se connaître pour avancer* ?

Nous avons créé en 2021 un organisme de formation permettant de diffuser les outils de renforcement des compétences psychosociales auprès des professionnels (éducateurs, CIP, etc.). Les évaluations post-formations mettent en lumière une mobilisation très forte des professionnels dans la mise en place de programme de renforcement des compétences psychosociales des publics qu'ils accompagnent. Ces résultats nous encouragent donc à développer ces formations au niveau national pour diffuser ces outils et augmenter ainsi notre impact social. ■

Elie Lemarchand
Directeur, Association PRISME



Le mot du jury

Le jury salue une action fondée scientifiquement en vue de renforcer les capacités psychosociales des personnes placées sous main de justice. Il souligne le caractère innovant de cet accompagnement, construit en fonction des besoins de la personne accompagnée et de ses disponibilités, ainsi que la prise en compte du bien-être mental comme composante indispensable d'une insertion socio-professionnelle réussie. En effet, plus la santé mentale reposera sur un socle solide, plus la réinsertion sera meilleure, prévenant ainsi les risques de récidive.





Deuxième lauréat.....

Union Cépière
Robert Monnier
(UCRM)

Secteur Justice

Union Cépière Robert Monnier (UCRM)

Programme Secteur Justice

union  Robert Monnier
pour agir ensemble



Bénéficiaires

Les publics ciblés sont les sortants de détention, les PPSMJ, les auteurs de violences conjugales et les jeunes entre 18 et 25 ans.

Le mot du jury

Le jury salue un accompagnement 'fil rouge' très pertinent dans la continuité d'autres dispositifs. Il souligne également l'individualisation du suivi proposé avec comme point central celui de l'accès à l'hébergement, ainsi que la présence d'un accompagnement spécialisé à destination des auteurs de violences conjugales.

Objectifs

Depuis 2008, l'UCRM participe, à travers les actions qu'elle mène au sein de son Secteur Justice, à la prévention de la délinquance et à la lutte contre la récidive.

Activités

Pensée comme une Plateforme de Réponse en lien avec les acteurs de la Justice, cette action repose sur un ensemble de dispositifs couvrant l'accès à l'hébergement (principal levier d'accompagnement), un accompagnement administratif et financier ou encore, le soutien vers l'insertion professionnelle. Le Secteur Justice agit également en faveur d'un soutien thérapeutique et/ou addictologique et développe, soit en propre, soit en lien avec des partenaires locaux, des accompagnements spécialisés. Des dispositifs d'accompagnement spécialisés, à destination des auteurs de violences conjugales et d'autres à destination d'un public jeune, viennent compléter cette offre.

union  Robert Monnier
pour agir ensemble


CENTRE DE PRISE
EN CHARGE DES AUTEURS
DE VIOLENCES CONJUGALES
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Secteur Justice

PRÉSENTATION

| Les sortants de détention et les personnes placées sous-main de Justice | Les jeunes entre 18 et 25 ans | Les auteurs de violences conjugales |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Etape Placement extérieur• Trait d'Union | <ul style="list-style-type: none">• Etape Jeunes | <ul style="list-style-type: none">• CPCA (Centre Ressources et de Prise en Charge)• Pré'viction |

Le Secteur Justice est présent dans : l'Ariège, l'Aveyron, la Haute-Garonne, le Gers, l'Hérault, le Tarn et le Tarn-et-Garonne.

 [HTTPS://UCRM.FR/](https://ucrm.fr/)  [HTTPS://CPCAOCCITANIEOUEST.FR/](https://cpcaoccitanieouest.fr/)

 UNION CÉPIÈRE ROBERT MONNIER  CPCA OCCITANIE OUEST

Contact

Vincent David-Robert - Directeur des Opérations
accueil.plh@ucrm.fr

« Lutter contre l'impact social de la récidive, c'est consacrer des moyens aux auteurs, leur procurer des chances supplémentaires de réussite »

Interview avec Vincent David-Robert, Directeur des Opérations de l'Union Cépière Robert Monnier



En quoi s'investir pour la prévention de la récidive est-il essentiel pour vous aujourd'hui ?

Il est des évidences bonnes à rappeler : à chaque acte délictueux ou criminel commis correspond un risque, un préjudice, un coût social, pour ne pas dire humain. L'acte de prévention dans toutes ses composantes (primaire, secondaire...) relève aujourd'hui d'une évidence dans le secteur de la santé publique, mais peine, malgré sa réelle progression, à acquérir ses lettres de noblesse dans le champ de la lutte contre la récidive ou de la réitération d'actes violents, malfaisants, impliquant une victime.

La reconnaissance de ce statut de victime, la nécessaire protection et réparation que cette dernière doit pouvoir obtenir d'un état

de droit rend parfois secondaire ou peu lisible politiquement la nécessité de produire des actions spécifiques, bénéfiques à destination des auteurs.

Le jugement moral n'est jamais loin. Lutter contre l'impact social de la récidive, c'est consacrer des moyens aux auteurs, leur procurer des chances supplémentaires de réussite. Est-ce réellement juste ? Difficile de répondre à cette question si ce n'est par la démonstration effective qu'agir en prévention, avec efficacité, évite des coûts, humains avant tout, mais également financiers.

À l'UCRM, nous le répétons maintenant depuis plus de 15 ans : lorsqu'elle sort de détention, lorsqu'elle franchit notre porte pour demander de l'aide, la personne doit rapidement ressentir qu'elle a « quelque chose à perdre », car rien n'est plus générateur de récidives que de n'avoir rien à perdre.

Cette chose précieuse, c'est une relation de qualité, directe, authentique, c'est parfois un logement dans lequel on se sent attendu, bienvenu. Enfin, c'est certainement une

expérience réussie dans un autre environnement, d'autres déterminants... avec une autre étiquette. Un logement, un emploi, de nouvelles relations, un nouveau regard porté sur soi, la perspective de pouvoir ouvrir un autre chapitre de son existence.

« Lorsqu'elle sort de détention, lorsqu'elle franchit notre porte pour demander de l'aide, la personne doit rapidement ressentir qu'elle a 'quelque chose à perdre', car rien n'est plus générateur de récidives que de n'avoir rien à perdre. »

En politique publique, la prévention est un pari qui demande du courage. Celui-là même qui aura animé la Ville de Toulouse, le FIPD, la DDETS, le SPIP, qui conjointement auront décidé de financer ces actions destinées aux auteurs.

Du chemin reste cependant

à faire, rien n'est jamais assuré et certainement pas la question des moyens. Dispositifs d'hébergement, d'accompagnement global ou parfois plus spécifiques, nos dispositifs accueillent en région Occitanie plusieurs dizaines de personnes bénéficiant de mesures de contrôle ou d'aménagement de peine. Ils s'adressent à des publics réputés sensibles, et pourtant doivent justifier, parfois avec force, de leur plus-value, voire de leur nécessité.

Quels conseils donneriez-vous pour mettre en œuvre un programme similaire au vôtre ?

La construction d'une offre d'hébergement et d'accompagnement de plus de 80 places ne s'est pas fait en un jour. De l'ouverture des 14 premières places en 2008 à l'installation d'antennes en plusieurs points de l'Occitanie, beaucoup d'échanges auront été nécessaires.

Le développement progressif de l'offre aura permis de mieux cerner les besoins, de mieux articuler notre rôle à celui

des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, de mieux comprendre et mettre en œuvre complémentarités et subsidiarités dans nos missions.

La qualité des interventions, sans cesse remise au travail, est certainement le meilleur vecteur d'adhésion aux solutions que nous proposons dans le cadre d'aménagements de peine.

En quoi postuler au Prix Prev était-il important pour vous ? Que vous apporte le fait d'être lauréat ?

Pour l'UCRM, obtenir le PrixPrev c'est bénéficier d'une reconnaissance importante pour les équipes qui s'engagent au quotidien, mais c'est également mettre en lumière les différents soutiens institutionnels qui nous ont fait confiance et nous ont accompagnés depuis plus de 15 ans dans la construction d'une plateforme de réponse régionale comprenant également aujourd'hui un Centre de Ressource et de Prise en Charge d'Auteurs de Violences Conjugales.

Ce dernier projet, qui nous est

particulièrement cher, symbolise ce que nous pensons être la condition de réussite de projets à visée préventive : le plus haut niveau de concertation permettant de créer les meilleures conditions de prise en charge, allié à une coordination fine des acteurs du territoire.

Quelles sont les perspectives de développement de votre programme *Secteur Justice* ?

L'UCRM espère d'une part, pouvoir progressivement essayer ces modalités d'accueil et d'accompagnement en Occitanie au regard de besoins locaux, mais également pérenniser ce qui fut créé sur un mode expérimental en son temps. En promouvoir la forme est probablement un premier pas.

Vincent David-Robert

Directeur des opérations, Union Cépière Robert Monnier (UCRM)



Troisième lauréat.....

Association Possible

*Décoder la justice pour les plus jeunes :
des jeux pour l'éducation, la prévention et le
vivre-ensemble*

Association Possible

Décoder la justice pour les plus jeunes : des jeux pour l'éducation, la prévention et le vivre-ensemble



Objectifs

L'association Possible a créé en 2021 un catalogue de plus de 20 outils originaux afin de permettre à des jeunes condamnés ou exposés à la justice de comprendre et de s'émanciper des institutions, avec plusieurs formats (intervention unique, parcours pédagogiques de plusieurs séances). Il s'agit plus précisément de :

Bénéficiaires

Cette action bénéficie à des jeunes âgés de 10 à 25 ans (dont des mineurs non accompagnés) orientés par les partenaires de l'association : établissements scolaires, PJJ, associations sportives et de quartier, etc.

>> Changer leur représentation de la justice et la prison (pour déconstruire la vision d'un 'rite de passage', d'une 'fierté') en (re)créant de la confiance et du dialogue avec l'institution judiciaire et ses acteurs ;

>> Contribuer à les rendre acteurs de leur réinsertion et développer leur pouvoir d'agir en favorisant leur confiance en eux et en les valorisant par l'implication dans un projet collectif.

Le mot du jury

Le jury salue une action innovante qui s'appuie sur un catalogue d'outils aussi originaux que pertinents afin de permettre à des mineurs placés sous main de justice de devenir acteurs de leur parcours socio-judiciaire et de leur réinsertion.

Activités

>> Ateliers ludiques pour décoder la justice (2h) : découvrir le vocabulaire de la justice avec le 'Time's Up Justice', découvrir les alternatives à la prison avec le 'Jeu de l'Oie Carcéral', ou encore démystifier la prison avec la 'Valise du Détenue' ;

>> Témoignages (2h) : l'objectif est de recréer le dialogue et la confiance dans l'institution judiciaire et la société grâce à ceux qui en sont acteurs ;

>> Sorties extérieures (2h) : ces sorties permettent de sortir du quotidien et de se réapproprier l'espace public, comme le 'RDV au Tribunal' ;

>> Ateliers d'expression (4 à 6h) : développés pour conclure les parcours pédagogiques, ces ateliers ont vocation à permettre aux jeunes de mettre en pratique et de valoriser leurs acquis, tout en se mettant en posture active.

Contact

Aurore Rapicault - Responsable du pôle sensibilisation et mobilisation aurore.rapicault@association-possible.fr

« Comprendre les notions de société et de vivre-ensemble permettra [aux jeunes] de se construire et de développer leur autonomie en tant que citoyen(ne)s de demain »

Interview avec Aurore Rapicault, Angèle Guitton et Marion Moulin de l'Association Possible



En quoi s'investir pour la prévention de la récidive est-il essentiel pour vous aujourd'hui ?

Le taux de récidive est aujourd'hui particulièrement élevé, notamment chez les jeunes. Il nous paraît donc essentiel d'être l'un des multiples maillons de prévention de la récidive en permettant aux jeunes de se remobiliser. Investir plus fortement dans le domaine de la prévention et de l'accompagnement éducatif, et non uniquement dans le champ de la sanction, nous paraît aujourd'hui indispensable.

Par nos actions, nous avons constaté un réel besoin pour les jeunes d'être sensibilisés à la justice, à la prison et à la citoyenneté avec des formats ludiques et adaptés à leurs âges et à leurs profils. Notamment, car la justice est au centre de notre société. Son impartialité et sa

capacité à protéger les libertés individuelles sont au cœur du bon fonctionnement de notre société. Rempart de protection, elle garantit les règles du vivre-ensemble, les droits et les devoirs de chacun : sans justice, pas de démocratie, pas d'égalité.

Pourtant, ce sujet est mal connu des citoyens et suscite de la méfiance. Le président de la République a même créé des 'États Généraux de la Justice' en juin 2022 pour faire face à la crise de confiance en cette institution. En effet, en 2019, 1 Français(e) sur 2 déclarait ne pas avoir confiance dans la Justice, d'après un sondage IFOP.

Un effort supplémentaire est à fournir chez les plus jeunes, qui sont deux fois plus méfiants que les adultes de plus de 25 ans vis-à-vis de l'institution pénitentiaire, selon des sondages IFOP. Chez les jeunes qui ont déjà eu affaire à la justice (eux-mêmes placés ou condamnés) ou qui sont issus des quartiers prioritaires de la ville au centre des politiques de prévention de la délinquance, ce travail est encore plus important. En effet, en plus d'être encore en construction, voire en phase d'apprentissage du monde et du

rapport à l'autre, ils ressentent une défiance encore plus forte envers cette institution. Ainsi, ils pensent souvent qu'elle souhaite surtout les punir et les exclure de la société. Le dialogue est rompu entre l'institution, la société et les jeunes, ce qui va nourrir des fantasmes.

Pour les jeunes que nous accompagnons, la prison est souvent perçue comme un 'passage obligé', voire une 'fierté', et la justice est perçue 'contre eux'. Cette perception de l'institution peut les décourager à se mobiliser pour leur insertion. Cela renforce les facteurs de délinquance et de récidive, car ces jeunes ne trouvent pas d'échappatoire à leur situation. Ils se disent : 'pourquoi changer alors que, quoi que je fasse, le juge/la société ne veut pas que je m'en sorte ?'.

Dès lors, il est important de leur donner les clés de compréhension de la société et de ses grandes institutions, notamment judiciaire et pénitentiaire, pour qu'ils puissent se saisir des concepts fondamentaux.

Comprendre les notions de société et de vivre-ensemble leur

permettra de se construire et de développer leur autonomie en tant que citoyen(ne)s de demain.

Comprendre leur rôle de citoyen(ne)s et leur place dans la société peut s'avérer complexe, surtout à leur âge. Ce public nécessite des formats adaptés afin de susciter l'intérêt des jeunes et leur prise de parole sur des sujets aussi techniques, fantasmés ou abstraits que la justice, la prison et la citoyenneté. Car, comment trouver sa place dans la société si on ne comprend pas l'une des institutions qui est en son centre ? Ainsi, plus qu'à quiconque, il est nécessaire de donner à ce jeune public les moyens de comprendre cette institution, d'accéder durablement à ses droits et devoirs, notamment en devenant acteur de son parcours socio-judiciaire, et de trouver sa place dans la société.

« [Il existe] un réel besoin pour les jeunes d'être sensibilisés à la justice, à la prison et à la citoyenneté, car la justice est au centre de notre société. [...] Rempart de protection, elle garantit les règles du vivre-ensemble, les droits et les devoirs de chacun : sans justice, pas de démocratie, pas d'égalité. »

Cela nous a ainsi amené à créer un catalogue de plus de 20 outils originaux pour donner les clés de compréhension et d'émancipation des institutions

à ces jeunes, avec plusieurs formats pouvant aller d'une intervention unique de deux heures à des parcours pédagogiques de plusieurs séances (parcours *Décoder la Justice*).

Quels conseils donneriez-vous pour mettre en œuvre un programme similaire au vôtre ?

Dans le cadre de l'essaimage national de nos actions, nous proposons de former des associations afin qu'elles puissent se saisir de nos formats et ainsi renforcer l'impact quantitatif de notre action. La mise en place d'ateliers d'éducation à la justice et à la citoyenneté à destination des jeunes (10 à 25 ans) implique en effet de :

- Développer une expertise concernant le public et ses besoins, les partenaires locaux (institutionnels, associatifs...) qui interviennent dans leur accompagnement ;
- Développer une expertise dans la création d'outils ludiques et pédagogiques, adaptés à l'âge et aux profils des jeunes accompagnés ;
- Développer un réseau local d'intervenant(e)s susceptibles de contribuer aux ateliers : avocat(e)s, magistrat(e)s, acteurs culturels...

En quoi postuler au Prix Prev était-il important pour vous ? Que vous apporte le fait d'être lauréat ?

Le PrixPrev nous permet de valoriser et de mettre en

lumière nos actions, de les faire reconnaître comme étant pertinentes dans la prévention de la récidive. Nous espérons que cette visibilité nouvelle, au plan national, pourra nous permettre de soutenir la dynamique d'essaimage initiée. Nous avons en effet pour objectif de développer de nouveaux partenariats nationaux auprès d'acteurs aussi bien institutionnels qu'associatifs.

Quelles sont les perspectives de développement de votre programme *Décoder la justice pour les plus jeunes* ?

Après de premières expérimentations en 2018, le pôle jeunesse a été créé en 2021, ce qui a permis de doubler le nombre d'actions réalisées. 97 interventions ont été réalisées, avec plus de 1000 jeunes sensibilisés. Suite à la sollicitation d'acteurs associatifs hors de notre département d'action, le Rhône, nous avons décidé en 2022 d'essaimer nos formats inédits à l'échelle nationale par des formations auprès de structures pour qu'elles puissent les utiliser sur leurs propres territoires. ■

Aurore Rapicault, Responsable du pôle sensibilisation et mobilisation

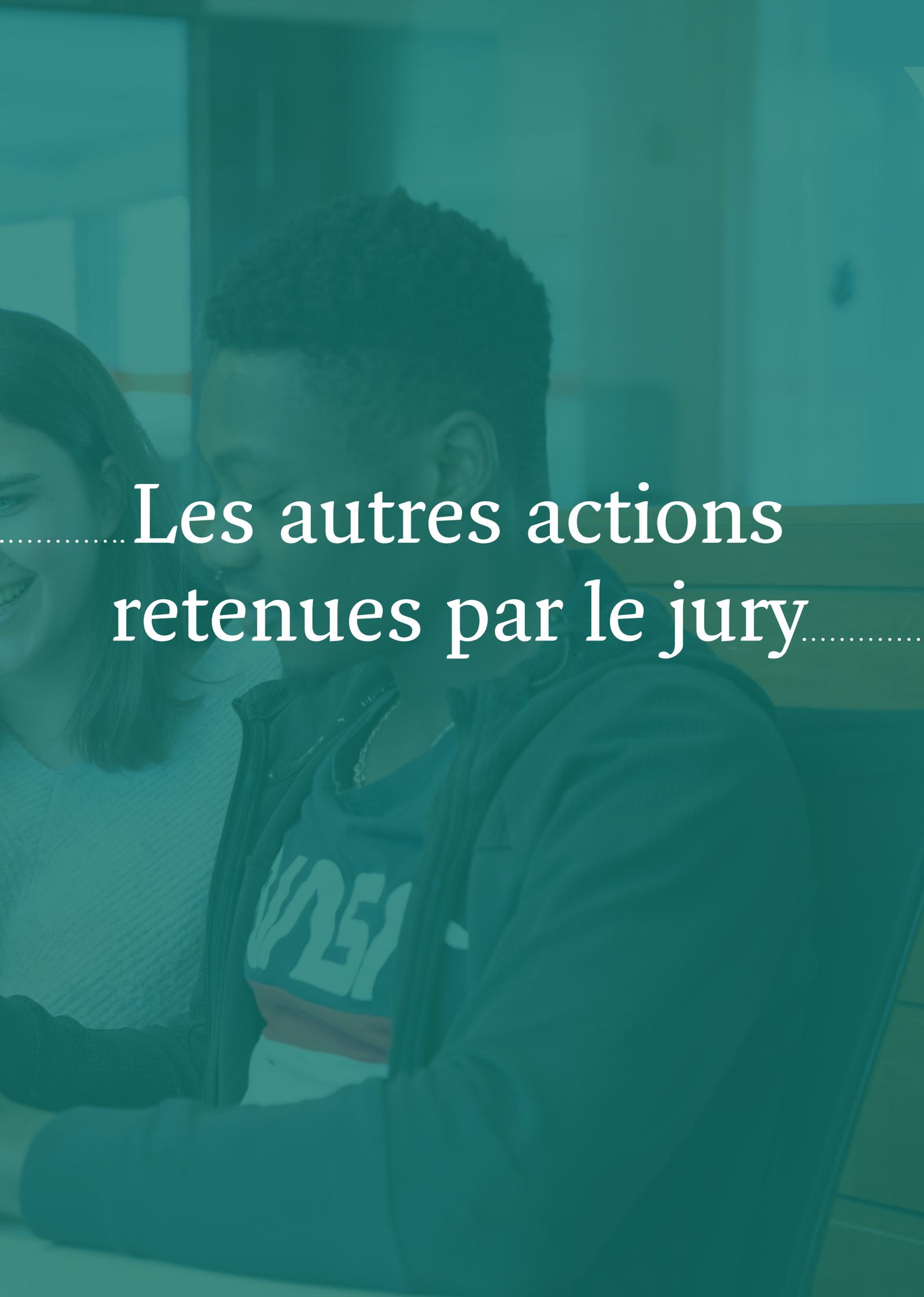
Angèle Guitton, Responsable du pôle jeunesse

Marion Moulin, Déléguée générale

Association Possible



'Wakeur' dans le cadre du programme d'accompagnement des sortants de prison vers une réinsertion socio-professionnelle durable de l'Association Wake Up Café (voir p.30)
©Association Wake Up Café

A young man and woman are sitting at a desk in a classroom, looking at a laptop screen. The man is wearing a dark hoodie with 'W25' on it, and the woman is wearing a light-colored sweater. They are both smiling and appear to be engaged in a collaborative activity. The background shows a classroom with a whiteboard and a window.

..... Les autres actions
retenues par le jury.....

Académie de Boxe Toulouse Basso Cambo

Boxer Ensemble : Insertion sociale et professionnelle par la pratique de la boxe anglaise

Objectifs

Depuis 2009, le projet « Boxer ensemble » promeut la boxe anglaise comme outil d'insertion, de réinsertion et de gestion de soi, de la violence et des émotions, afin de faciliter l'insertion sociale et professionnelle de jeunes intégrés dans un circuit avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Toulouse. Plus précisément, il permet de :

- >> Lutter contre la violence et la délinquance ;
- >> Faciliter la (ré)intégration de ces jeunes à une communauté de vie, et promouvoir la mixité sociale ;
- >> Apprendre à contrôler ses émotions et énergies, et le respect de soi et de l'adversaire ;
- >> Assurer l'insertion sociale et professionnelle des adhérents à l'Académie grâce au réseau partenaire pour le logement, l'accès au travail, la santé et la culture.

Activités

Le projet a permis de mettre en place différents ateliers :

- >> Un atelier en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse permettant de travailler sur l'hygiène de vie, les valeurs boxe et travail, la gestion de soi et de ses émotions, et la lutte contre la violence et la délinquance.
- >> Un atelier 'boxe éducative assaut' pour les 11-16 ans sur l'apprentissage des valeurs de la boxe, du respect de soi et de la gestion des émotions, et une aide à l'insertion professionnelle avec des pistes de formations et métier, et l'orientation vers des associations ou structures sociales ou culturelles centrées sur des thèmes comme le bien-être, la nutrition, le lien social, la mixité, la responsabilité...

Enfin, le Gala de l'Emploi, événement phare organisé avec un comité de pilotage composé de professionnels de l'insertion et de l'emploi, permet aux jeunes de rencontrer des professionnels et des entreprises lors d'un job dating, avec plus de 350 offres d'emploi. 29 entreprises étaient présentes lors de la dernière édition, qui a donné lieu à 25 embauches réelles.



Bénéficiaires

Les 268 adhérents et participants aux ateliers de l'Académie : 155 personnes majeures (96 hommes et 59 femmes), 89 mineurs (75 garçons et 38 filles), et 30 jeunes issus de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Contact

Lauriane Chazelas, Chargée de Mission
lauriane.chazelas@lacademie.org

Association Angle Interm'aide RTVL

Accompagnement socioprofessionnel des personnes détenues ou sous main de justice

Objectifs

Depuis 1988, l'action 'Sortants de prison' accompagne des personnes incarcérées ou ayant un passé de sortants de prison souhaitant se réinsérer dans la vie professionnelle, dans le cadre d'entretiens individuels,.

Cet accompagnement consiste à poser un diagnostic exhaustif de la situation du sortant de prison tout en travaillant sur un projet professionnel en adéquation avec ses compétences. L'objectif est de répondre au mieux aux besoins de la personne et d'individualiser la réponse apportée. Cette démarche inclut également la levée des freins périphériques au retour à l'emploi en lien avec l'ensemble des partenaires (social, santé, logement, etc.).

Activités

L'objectif du retour à l'emploi se fait en priorité en direction des structures de l'IAE qui servent de transition entre l'incarcération et l'emploi classique tout en offrant, via la formation, une remise à niveau d'un public souvent peu qualifié. La structure accompagne également des personnes en chantier TIG au sein de l'atelier chantier d'insertion ARI. Ces personnes sont orientées par le Ville de Roubaix et le SPIP du milieu ouvert de Lille.



Bénéficiaires

Ce programme bénéficie à des hommes et des femmes âgés de plus de 18 ans, incarcérés au sein des établissements pénitentiaires de la Métropole Européenne de Lille.

L'action a lieu au sein de la maison d'arrêt de Sequedin, du centre pénitentiaire d'Annœullin, du centre de semi-liberté d'Haubourdin et également au sein des lieux d'accueil de l'association pour le suivi à l'extérieur à Lille, Roubaix et Tourcoing.

Contact

Elodie Delesalle, Coordinatrice du Pôle Social
edelesalle@grandanglesiae.fr

CLSPDR de Valence, l'ATIGIP et l'association Proximité

TIG collectif et TIG au TAF : pour une prévention durable de la récidive

Objectifs

L'adoption renforcée des TIG collectifs pendant la pandémie de 2020 a permis à la Ville de Valence de :

- >> Favoriser l'implication des chefs de service de la ville dans le recrutement des tigistes ;
- >> Soutenir l'initiative des chefs de services dans la construction d'un réseau d'employeurs et les appuyer dans la construction d'un argumentaire positif pour faciliter ces démarches ;
- >> Élargir le réseau des partenaires susceptibles d'accompagner les tigistes vers l'emploi et encourager les plus jeunes à adopter les formules de parrainage proposées par l'association Proximité ;
- >> Renforcer l'estime de soi des tigistes et donner une visibilité constructive des tigistes dans leur environnement social et résidentiel (QPV).

Activités

La dynamique visant à favoriser l'intégration de certains tigistes dans les services municipaux s'est prolongée par l'accompagnement de tigistes en quête d'emploi vers des entreprises connues ou partenaires des services de la ville. En association avec la Cellule d'emploi de la ville, un suivi individualisé et validé par la Direction générale et le SPIP est proposé aux tigistes en recherche d'emploi. À cela s'ajoutent des TIG pédagogiques mis en place par le SPIP à destination des jeunes en rupture ou à la recherche d'emploi (soutien à la recherche d'emploi, rédaction de CV, développement des compétences relationnelles, etc.).

Cette démarche méthodologique co-construite et concertée a favorisé la mise en place d'un protocole innovant, du TIG au TAF, afin de faciliter l'insertion professionnelle des tigistes en s'appuyant sur les ressources de l'ATIGIP et du SPIP pour le déploiement de ce dispositif.



Proximité

Bénéficiaires

Les bénéficiaires sont essentiellement des majeurs condamnés avec un suivi SPIP et des mineurs pris en charge par la PJJ.

Contact

Hassan Sidi Maamar - Chargé de projets CLSPDR
hassan.sidi-maamar@mairie-valence.fr

Dans Le Genre Égales

Stages d'accompagnement à la responsabilisation des auteurs de violences conjugales

Objectifs

Depuis 2016, l'association Dans le Genre Égales met en place des stages destinés aux auteurs de violences conjugales dans des structures accueillant un public sous main de justice, afin de lutter contre la récidive. Plus précisément, l'action vise à :

- >> Questionner les différentes formes de violences et faire émerger une prise de conscience des actes commis et des mécanismes de violences ;
- >> Sensibiliser aux conséquences des actes violents (implications judiciaires, conséquences au niveau familial, impacts sur les victimes et les enfants co-victimes) ;
- >> Prévenir la récidive de ces comportements violents en proposant d'autres façons d'agir et de penser ;
- >> Promouvoir l'égalité femme-homme dans le couple et la société.

Activités

Selon leur profil, les condamnés pour violences conjugales sont orientés vers les stages par leurs conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation. En collaboration avec les SPIP, l'association met en place plusieurs stages par an au sein de chaque structure, avec les interventions suivantes réparties sur quatre jours :

- >> Communication non violente : gestion des émotions et de la colère (6h)
- >> Justice et violences conjugales (1h30)
- >> Conséquences des violences conjugales sur les victimes (1h30)
- >> Conséquences des violences conjugales sur les enfants - co-victimes, parentalité (3h)
- >> Faire couple, comment vivre à deux (3h)
- >> Sociologie : construction du genre et de la violence, culture du viol et appropriation du corps des femmes (3h)
- >> Comment exprimer ses émotions par l'art-thérapie (3h)
- >> Déconstruction des stéréotypes sexistes - Débat Égalité femmes-hommes (2h)
- >> Temps de bilan collectif et individuel (1h)



Bénéficiaires

Les bénéficiaires directs de ces stages sont des hommes auteurs de violences conjugales. L'association organise entre 8 et 10 stages par an, avec en moyenne 10 hommes par stage, soit environ 100 bénéficiaires directs sur l'ensemble du projet. Les bénéficiaires indirects sont les conjointes et les enfants, soit 100 femmes et environ 200 enfants, en comptant deux enfants par couple (300 bénéficiaires indirects au total).

Contact

Aline Laplace, Directrice
direction@danslegenreegales.fr

Chantier de remobilisation

Objectifs

Depuis une dizaine d'années, le chantier de remobilisation permet à des personnes vulnérables placées sous main de justice de (re)prendre place dans la société en participant à des mises en situation professionnelles quotidiennes dans les parcs de la ville de Paris, et en assistant à des activités permettant d'avoir les outils et les clés de compréhension de notre société. À la différence des chantiers d'insertion, le chantier de remobilisation vise un public beaucoup plus éloigné de l'emploi. Plus précisément, cela contribue à :

- >> Lutter contre la récidive ;
- >> Permettre un suivi renforcé des publics sous main de justice ;
- >> Favoriser la réinsertion en intégrant une activité socio-professionnelle ;
- >> Promouvoir l'exercice de la citoyenneté et les valeurs de la République ;
- >> Favoriser l'acquisition de compétences transversales (respect du cadre, travail en équipe, suivre une consigne, se repérer et se déplacer) ;
- >> Élaborer un projet professionnel ;
- >> Assurer un suivi social approfondi.

Activités

Du lundi au vendredi, les participants effectuent des missions quotidiennes dans les squares et jardins de la ville de Paris sur proposition des services techniques de la Direction des espaces verts de la ville, comme des travaux d'entretien et petites réparations (lasurage de bancs, curage de regards, ramassage de feuilles, dépollution...). Le chantier donne lieu également à des temps de formation citoyenne hebdomadaires, des visites de musées, et la participation à des cours de théâtre. De plus, chaque bénéficiaire peut participer à une journée consacrée aux démarches personnelles et à des rendez-vous liés à l'accompagnement socio-professionnel.



Bénéficiaires

Le chantier de remobilisation s'adresse à un public parisien placé sous main de justice. Les bénéficiaires signent un contrat d'engagement de six mois renouvelable. Les entrées et sorties sont permanentes afin d'offrir souplesse et réactivité. L'association accueille des hommes et des femmes majeurs recrutés à la fois en milieu fermé à la prison de La Santé et sur le milieu ouvert.

Contact

Elodie Elizalde, Responsable des activités
elizalde.elodie@association-faire.fr

Parquet du Tribunal Judiciaire d'Avesnes sur Helle

Parcours d'accompagnement renforcé et individualisé de lutte contre la toxicomanie

Objectifs

Mise en place en janvier 2022, cette action vise à prévenir la récurrence des usagers de stupéfiants par un parcours individualisé de réinsertion dans la société. En particulier, elle permet de :

- >> Prendre en charge l'usager de stupéfiants au jour de la commission de l'infraction et renforcer l'accompagnement ;
- >> Substituer la peine par un accompagnement renforcé pour éviter la détention, pouvant se révéler désocialisante ;
- >> Permettre à l'usager de rester auteur de sa prise en charge et résoudre en profondeur des problématiques pour aboutir à une stabilité ;
- >> Améliorer le taux de sevrage via une organisation pluridisciplinaire et individualisée.

Activités

Le programme s'articule en trois phases :

- >> Une phase d'identification : identification des problématiques propres au mis en cause, pose d'un diagnostic, proposition d'insertion dans le programme et définition des objectifs sanitaires, sociaux, familiaux et professionnels.
- >> Une phase de prise en charge : rencontre, accompagnement et prise en charge entre les bénéficiaires du programme et les professionnels désignés, supervisés par le référent de parcours et le magistrat du parquet.
- >> Une phase d'évaluation : une évaluation est réalisée mensuellement par le référent de parcours et un rapport est rédigé et porté à la connaissance du bénéficiaire et du magistrat du parquet référent pour rendre compte de l'évolution.



AGGLOMÉRATION MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE

Bénéficiaires

Le projet vise les usagers de stupéfiants (notamment d'héroïne) âgés de 35 à 60 ans dont le sevrage est en échec, domiciliés sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Maubeuge-Val de Sambre.

Volume potentiel : 50 à 60 personnes.

Contact

Abdahla Hanoun, Directeur général adjoint des services de la CAMVS
abdahla.hanoun@amvs.fr

Service de contrôle judiciaire et d'enquêtes - Lille

Dispositif de justice résolutive de problème contre l'entrée dans le trafic de stupéfiants

Objectifs

Mis en place en novembre 2021, l'accompagnement proposé par le SCJE vise à améliorer la prévention de la délinquance et de la récidive par la mise en œuvre d'une méthode de prise en charge des individus impliqués dans la consommation et/ou le trafic de stupéfiants. Plus précisément, le dispositif permet :

- >> D'agir sur l'engagement des jeunes dans les trafics de stupéfiants ;
- >> De les accompagner vers une sortie progressive, voire totale, de ce type d'activité.

Activités

Le parcours proposé est global et se construit par le recours à un accompagnement pluridisciplinaire (tant sur le plan judiciaire, sanitaire que socio-éducatif), à la fois individuel et collectif, à destination d'une délinquance d'opportunité dans laquelle les personnes concernées ne mesurent pas toujours les conséquences judiciaires auxquelles elles s'exposent et les risques liés à leur engagement du fait de l'enracinement quotidien de ces trafics dans leur environnement.

Il vise à la fois à faire respecter le cadre judiciaire mais également à inscrire la personne dans une démarche de prévention qui permet à la fois de construire des parcours déconnectés d'une vie délinquante tout en mettant en place des actions de sensibilisation aux risques liés aux consommations et aux trafics de stupéfiants.



Bénéficiaires

Un public jeune (18-30 ans) constitué de primo délinquants, placés sous main de justice, communément appelés 'les petites mains' dans les trafics de stupéfiants. Il s'agit principalement de jeunes en situation de décrochage scolaire qui ne mesurent pas toujours les conséquences judiciaires auxquelles ils s'exposent. Le projet concerne environ 40 personnes suivies sur une année.

Contact

Julien Delcourt, Directeur du Développement et de l'Innovation
Julien.delcourt@scje.fr

Une deuxième chance pour mieux rebondir

Objectifs

Depuis 2016, l'initiative *Une deuxième chance pour mieux rebondir* soutient l'insertion professionnelle de jeunes de 16 à 30 ans ayant un antécédent judiciaire par la mise en place d'une permanence juridique abordant la question de l'effacement du casier judiciaire. L'objectif est double : renforcer l'accompagnement, et permettre de sortir du marquage pénal. Plus précisément, l'action vise à :

- >> Favoriser l'idée d'une justice réparatrice auprès des jeunes de 16 à 30 ans ayant des antécédents judiciaires ;
- >> Mutualiser les compétences de différents acteurs intervenants auprès des jeunes ;
- >> Agir sur le levier juridique comme moyen pour créer du lien et pour soutenir ces jeunes, notamment ceux condamnés pour infractions à la Législation des Stupéfiants.

Activités

Une permanence a lieu tous les derniers jeudis du mois dans les locaux du Point Information Jeunesse (PIJ), lieu accueillant du centre-ville de la Ville de Sevran bien identifié par les jeunes, de 14h à 17h30. Six à sept rendez-vous sont proposés aux jeunes, sur pré-inscription auprès de l'équipe du PIJ.

Les jeunes sont reçus par un conseiller d'insertion pour faire un point sur leur situation professionnelle, puis rencontrent une avocate. L'objectif est d'examiner la demande concernant la démarche d'effacement du casier. L'avocate indique les démarches à effectuer pour constituer le dossier avant de le déposer auprès des services du procureur du tribunal concerné. Un accompagnement individualisé est proposé par un conseiller insertion à ceux qui le souhaitent pour rassembler les différentes pièces administratives pour constituer leur dossier.



Bénéficiaires

L'action s'adresse à des jeunes de 16 à 30 ans ayant des antécédents judiciaires. Les personnes reçues sont majoritairement des garçons de Sevran (1 à 2 femmes reçues par an), dont la plupart sont dans une démarche d'insertion. 10 permanences sont proposées durant l'année (une par mois), avec 6 à 7 inscriptions par permanence en moyenne (une cinquantaine d'inscriptions par an, entre 25 et 35 personnes reçues).

Contact

Didier Caheric, Coordination Prévention Jeunesse
dcaheric@ville-sevran.fr

Association Wake up Café

Accompagner des sortants de prison vers une réinsertion socio-professionnelle durable

Objectifs

Créée en 2014 à l'initiative de Clotilde Gilbert, ancienne aumônier de prison à la maison d'arrêt de Nanterre, l'association Wake up Café propose à des personnes détenues ou ayant connu une peine d'emprisonnement, appelées 'wakeurs', un accompagnement socioprofessionnel à la fois individuel et collectif vers une réinsertion durable et sans récidive.

Activités

Les wakeurs qui intègrent le parcours bénéficient d'un accompagnement global : activité de préparation à l'emploi le matin, ateliers de reconstruction de soi (café philo, narcotiques anonymes, écriture créative, sport...) l'après-midi. Ils sont également accompagnés par leurs chargés d'insertion dans leurs démarches personnelles (transport, santé, logement, démarches administratives, amendes...).

L'accompagnement WKF n'a pas de limite dans le temps. Une fois en emploi, les wakeurs sont invités deux fois par mois à des dîners avec l'équipe et les wakeurs en parcours. L'objectif est de maintenir le lien, d'inspirer les wakeurs en parcours et de créer une communauté d'entraide afin de prévenir l'isolement et la solitude des sortants de prison.

L'association est présente sur huit sites : trois en Île-de-France (Paris, Sèvres, Montreuil), un à Lyon, un à Montpellier, un à Marseille, un à Valence et un à Nantes.



Bénéficiaires

L'association a accompagné 1100 wakeurs (sortants de prison, PPSMJ) depuis sa création en 2014.

Contact

Joséphane Maniere - Chef de projet Partenariat Publics
josephane@wakeupcafe.org



Thank you for your support!

Les ateliers ont lieu le samedi

FORGE LA LIBERTÉ

Possible

Association Possible



Forum
Français *pour la*
Sécurité
Urbaine

